

## Cette année, le PIB vaudois dépasse les prévisions

### Économie

**La tendance se confirme à l'échelle nationale: la conjoncture se renforce. Pour 2018, le Canton table sur une croissance de 3,3% au lieu de 2,5%**

Les milieux économiques peuvent bomber le torse: le Canton de Vaud se porte bien! En tout cas si l'on prend comme indicateur son produit intérieur brut (PIB). On tablait sur une croissance de 2,5% en 2018, mais le dernier pointage corrige à la hausse cette estimation: ce sera plutôt 3,3%, selon le CREA, l'Institut d'économie appliquée. Un taux qui n'a plus été observé depuis 2010. À noter que la révision à la hausse du PIB vaut pour toute la Suisse. L'Office fédéral de la statistique et le Secrétariat d'État à l'économie font passer la croissance prévue du PIB de 2,4% à 2,9%.

Dans un communiqué signé par la BCV, l'État et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ces derniers évoquent une situation «globalement favorable qui a permis au chômage de refluer dans le canton et de s'inscrire à son plus bas niveau depuis

dix ans». Les exportations vaudoises restent ainsi à un niveau élevé «malgré un «léger fléchissement de la zone euro», «une appréciation modérée du franc au cours des derniers mois» et les «tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis».

Dans le détail, certains secteurs s'en sortent bien mieux que d'autres. La croissance dépasse les 2% dans la chimie-pharma, les activités immobilières, l'hôtellerie-restauration, ainsi que les services publics et parapublics, l'industrie des machines et l'horlogerie. Le secteur primaire va, lui, connaître un repli - 0,5 à - 2%.

# 54,1

En milliards de francs, c'est le PIB vaudois en 2017. Il représente 8,1% du PIB national.

Le PIB vaudois a augmenté de 1,7% en 2017. Avec 54,1 milliards de francs, il représentait 8,1% du PIB national. Pour 2019, les spécialistes tablent sur une croissance plus modérée, de l'ordre de 2,1%. **V.M.A.**

## Anniversaire en grande pompe pour l'EHL

**Chalet-à-Gobet À l'heure où ses projets fleurissent, l'École hôtelière a fêté ses 125 ans en présence de Johann Schneider-Ammann**

L'École hôtelière de Lausanne (EHL) a fêté ses 125 ans lundi soir. Une date anniversaire qui marque le début d'une série de développements importants pour le groupe.

Quelque 750 invités du monde politique, économique et universitaire se sont rendus au Chalet-à-Gobet pour assister notamment au spectacle mis sur pied par Anne Richard et Viviane Bonelli. Parmi eux, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, le conseiller d'État Philippe Leuba, les municipaux lausannois Natacha Litzistorf et Oscar Tosato, ainsi que de nombreux chefs d'entreprise et amis, a communiqué mardi l'EHL.

L'événement avait pour but d'honorer un héritage unique, mais aussi de mettre en lumière l'esprit pionnier qui guide toujours l'école. L'EHL a été créée le 15 octobre 1893. Jacques

Tschumi, membre de l'Association suisse des hôteliers, avait alors réuni 27 étudiants dans les locaux de l'Hôtel d'Angleterre, à Lausanne, avec le rêve de professionnaliser la gestion hôtelière.

Ce projet ambitieux s'est vite avéré une nécessité et se conjugue aujourd'hui sur les cinq continents. «C'est une fierté de poursuivre le projet de Jacques Tschumi à une période si réjouissante pour le groupe EHL», a déclaré Michel Rochat, président du groupe EHL, cité dans le communiqué.

Parmi les projets en cours et à venir, le campus de Passugg, aux Grisons, fleurit. Premier centre pour l'innovation dans les métiers de service en Europe, il est sur le point de voir le jour.

De nombreux travaux de recherche sont également en cours, notamment dans le cadre de l'Institut de créativité en business créé tout récemment. Un nouveau campus va voir le jour en Asie du Sud-Est d'ici à 2020. Sans oublier l'extension du campus sur le site du Chalet-à-Gobet, qui accueillera 3000 étudiants d'ici à 2021.

**ATS**

## Santé Une ligne téléphonique sur les soins palliatifs

L'association Palliative Vaud annonce qu'une ligne téléphonique sera ouverte tous les après-midi des jours ouvrables, de 14 h à 16 h, pour toutes questions relatives aux soins palliatifs. Il faudra composer le 021 800 35 35. Le dispositif démarre le 22 octobre, Journée mondiale des soins palliatifs. Soutenue par le Département de la santé et de l'action sociale, l'initiative vise à renseigner les malades ou leurs proches dans le contexte d'un système de santé devenu complexe, où la population ne sait pas toujours à qui s'adresser en cas de maladie non guérissable. **L.B.S**

## Le Vaud Un nouveau gypaète à La Garenne

Le programme de réintroduction du gypaète a octroyé un nouveau mâle à La Garenne. L'oiseau est arrivé lundi et il a été placé au calme pour quelques jours. Il pourrait être visible ce week-end déjà si tout se passe bien. Né à Hanovre en 1984, il avait été transféré ensuite en Autriche, où il a eu plusieurs poussins. Il prend la place d'*Helios*, un mâle qui n'avait jamais réussi à féconder les œufs d'*Athia*. La femelle est pourtant reconnue pour être très féconde puisqu'elle a donné naissance à 13 petits gypaètes avec *Athos*, son ancien compagnon de nid. **R.E.**

## Lausanne et région

# Interdite, l'expo sulfureuse pourrait pourtant avoir lieu

**Controverse Les organisateurs recourent contre l'interdiction de la Ville et assurent que leurs cadavres seront bien à Beaulieu vendredi**

**Laurent Antonoff**

«Que fait-on des morts? La question n'est pas anodine. En Suisse, on est libre de disposer de sa dépouille. C'est un droit fondamental. Les doutes concernant la provenance des corps n'ayant pas été levés par les organisateurs de «Bodies», l'exposition de ceux-ci serait susceptible de heurter la sensibilité du public lausannois.» C'est en ces termes que le syndic, Grégoire Junod, légitime la décision de sa Municipalité de ne pas autoriser la tenue d'une exposition de cadavres, le week-end prochain à Beaulieu («24 heures» de samedi). Forts de leur bon droit, les organisateurs assurent pourtant qu'elle aura bien lieu.

C'est parce qu'elle avait été saisie par ACAT-Suisse (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et de la peine de mort) que la Municipalité de Lausanne a demandé des précisions aux organisateurs de l'exposition. Ce même groupement en avait fait de même auprès des autorités bernoises, «Bodies Exhibition» s'y étant tenu ces derniers jours. En vain. ACAT-Suisse avait également saisi le Ministère public bernois, sans plus de résultat. «La décision des autorités lausannoises nous réjouit. C'est magnifique. Nous espérons qu'elle dissuadera d'autres organisateurs de ce genre de monter des



Les organisateurs assurent que les cadavres proviennent de volontaires américains. KEYSTONE

expositions en Suisse», réagit Dominique Joris. Il est chargé des interventions et des dossiers juridiques chez ACAT-Suisse.

### «Ce sont des Américains»

De graves accusations sont portées contre les organisateurs de «Bodies Exhibition», notamment sur la provenance des corps, soupçonnés d'être ceux de dissidents chinois exécutés. «Nous avons demandé les documents qui prouveraient le contraire aux organisateurs, ainsi que des attestations écrites de consentements signées par les défunts quant à l'exploitation de leur cadavre. On nous a simplement fourni des documents de douanes faisant état de l'entrée des corps en Suisse», poursuit Grégoire Junod. La Municipalité s'est donc vue «dans l'obligation» de ne

pas autoriser l'expo controversée.

Les organisateurs ne l'entendent pas de cette oreille. «Nous avons le droit pour nous. Nous avons donné tous les documents nécessaires aux autorités lausannoises. Pour ce qui est des attestations signées par les donateurs, elles sont soumises à la législation sur la protection des données et ne peuvent être demandées que dans des circonstances particulières par un juge. En Suisse d'ailleurs, nous n'avons aucune obligation légale de prouver quoi que ce soit», martèle l'Allemand Hubert Huppertz. Il réaffirme que les corps sont ceux de volontaires américains et annonce avoir saisi un avocat lausannois qui va se charger de recourir contre la décision municipale, dans les tout prochains jours. «Nous avons déjà été

devant les tribunaux avec les mêmes accusations aux Pays-Bas, et nous avons gagné.»

### L'avis de la justice vaudoise

La tenue de l'exposition «Bodies Exhibition» à Beaulieu, prévue du 19 au 21 octobre, va donc se jouer devant la justice. «Il se pourrait qu'elle se tienne au final si les organisateurs gagnent leur recours», admet le syndic. À noter que le Ministère public vaudois a également reçu une dénonciation pénale de la part d'ACAT-Suisse. Il vient de répondre par le biais du procureur général adjoint, après avoir pris contact avec les autorités de poursuite pénale bernoise. «Je n'ai distingué aucun indice concret suffisant de commission d'une infraction pénale, de sorte qu'aucune suite n'y a été donnée.»

## À Échallens, l'écoquartier du Crépon fait un grand pas en avant

**Immobilier Les deux futurs constructeurs ont été choisis parmi vingt-sept dossiers**

Prévu pour accueillir 750 à 800 nouveaux habitants au cours des prochaines années, l'écoquartier du Crépon, à Échallens, vient de faire un grand pas en avant. La Municipalité et les experts chargés d'étudier les 27 dossiers déposés ont présenté et justifié leurs choix jeudi soir en préambule à la séance du Conseil communal.

Vu à la fois la taille du chantier et la qualité des dossiers présentés, le jury a choisi de retenir non pas un lauréat, mais deux. Ils ont déjà accepté de se répartir les lots et de travailler ensemble. Il s'agit du groupe Realitum Management SA - Equitum Management SA d'une part, et du groupe Orllati Real Estate - DHome SA - Patrick Schmalz de l'autre.

«Nous avons senti et apprécié au travers des projets présentés et des auditions l'engagement et le temps considérable que ces deux groupes ont consacré pour proposer des projets de haute qualité», a souligné le syndic Jean-Paul Nicoulin. Le second a par exemple proposé de labelliser



Deux groupes travailleront ensemble sur le futur projet. DR

# 800

C'est le nombre de nouveaux habitants que pourrait accueillir le nouveau quartier challois.

ser le projet WWF One Planet Living, comme le sera l'écoquartier Gruvatiez, à Orbe.

Formellement, la procédure va se poursuivre avec la demande au Conseil communal le 15 novembre prochain d'autoriser la vente d'une partie de la parcelle et d'accorder un droit de superficie pour le reste. La Commune d'Échallens peut en espérer une entrée d'argent frais de 16,8 millions de francs, à laquelle s'ajoutera une redevance annuelle de 1,6 million.

**S.MR**

[www.echallens.ch/fr/projets](http://www.echallens.ch/fr/projets)

## Chavannes Une pétition contre la jonction autoroutière

La construction d'une future jonction autoroutière à Chavannes-près-Renens n'est pas du goût de certains habitants. Une pétition lancée sur [change.org](http://change.org) demande à la Municipalité de ne pas signer la convention qui doit permettre la mise à l'enquête prochaine du projet. Celui-ci n'est qu'une pièce d'un vaste chantier prévu dès 2020 sur le contournement autoroutier du Grand-Lausanne, financé par la Confédération, le Canton et les Communes concernées. **C.B.A.**

## Pully Un festival pour les kids

Une fête des jeunes pour bien finir les vacances d'automne, c'est ce que promet la Ville de Pully avec la quatrième édition de son festival Pully for Kids. De nombreuses animations sont prévues le samedi 27 octobre pour les enfants de 4 à 12 ans. Projection au CityClub à 11 h, ateliers de découvertes (sportives, culturelles, culinaires, entre autres) de 13 h à 17 h, spectacle de jonglage et disco pour les petits à 19 h. Et l'association organisatrice promet une surprise pour clore la fête. **A.DZ**